

A savoir sur la formation

Les étudiant(e)s en Ergonomie de la Motricité sont formé(e)s à intervenir sur des missions variées, visant à comprendre la complexité des situations, concevoir ou transformer des objets, des outils, des environnements, des systèmes d'information, des aménagements/de l'organisation, des dispositifs de formation, des dispositifs de capitalisation de connaissances.

La formation vise l'acquisition de 6 domaines de compétences professionnelles :

- Analyser une demande/proposer une intervention
- Réaliser une ergonomie de la motricité
- Savoir accéder aux ressources
- Produire des traces et rapports d'activités
- Concevoir de façon innovante et méthodique
- Développer une ergonomie participative
- Savoir-être, éthique

Et après ?

Poursuite d'études :

Doctorat

Insertion professionnelle :

Ergonome au sein de différents organismes et structures

Ergonome Conseil

Consultant au sein d'un Groupement d'Employeurs, un cluster

Métiers avec valence ergonomique :

- Cadre sportif,
- Responsable Hygiène Sécurité Environnement,
- Responsable Ressources Humaines,
- Responsable Amélioration des Conditions de travail,

Contact

Université d'Orléans
UFR Sciences & Techniques
Département STAPS

secretariat-staps.st@univ-orleans.fr

02 38 43 25 60 - 02 38 49 47 40





Master STAPS

Ingénierie et ergonomie de l'activité physique (IEAP)

parcours Ergonomie de la motricité

“

Durée de la formation :
2 années universitaires (4 semestres)

Public concerné :

Titulaire d'une licence STAPS
Autre diplôme en lien avec la formation sous
réserve d'acceptation par la
commission pédagogique

**Accessible en
formation continue**

”

Comment candidater ?

1. S'informer
en détail sur
la formation



2. Candidater
sur le site
monmaster.gouv.fr



Université d'Orléans
UFR Sciences & Techniques
Département STAPS

